L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 1er AVRIL 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 1er AVRIL 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Excellier—A No 268 rue Canal, entre Howard et Villeré—Ameublements Victoria de chambres à coucher en noyer noir, miroirs, tapis, rideaux, ornements de cheminées machine à coudre, vaisselle, vêtements, etc.

Par le Shé if—Au local, coin du Chemin de Gentilly et de la rue Laharpe—Un grand assortiment de groceries, fines, vins, liqueurs, tabac, cigares, son, un cheval et un wagon, un jeu de harnais, trois cochons, un lot de bois, charbon, etc.

Par M. Favrestelli, constable de la Première Cour de Cité—Au No 68 rue du Camp—Un dessus, chaises, un lot de tapis, une table, un lot de bannistrades et une partition.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal—Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

Le chantier de marine à la Nouvelle-Orléans.

Il y a deux ou trois semaines, une crue énorme du fleuve est annoncée. Les eaux arrivent avec une rapidité prodigieuse, du nord-est et du nord-ouest; elles montent, montent encore, montent toujours, jusqu'à ce que, de la Nouvelle-Orléans aux Jetées Eads, elles passent, en beaucoup d'endroits, pardessus les levées. Voilà la premier acte du drame qui a jeté la terreur dans toute la Vallée du Mississippi et produit de nombreuses ruines.

Puis, surviennent les crevasses. Il s'en déclare une sur l'habitation Villeré, une, sur l'habitation Cormier, une, à Bohemia, une, au Jesuits Bend—le tout, au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

Au-dessus, il y a les crevasses de Nita, Pecan Grove, Luna, Arkansas; Offut, Mississippi; Skipwith même Etat.

A quelques détails près—car on nous annonce, presque tous les jours, de nouvelles brèches, voilà la situation: une véritable débâcle.

A qui la faute? A la nature? Non. Elle fait son œuvre: elle suit aveuglément ses lois. C'est à l'homme de la redresser, quand elle lui nuit ou le gêne. C'est son droit, son devoir, sa mission il n'est au monde que pour cela.

Aux populations de la Vallée? Encore moins. Aucun Etat n'a le contrôle de ce qui se passe dans un autre Etat; il lui est impossible d'arrêter, de ralentir, de régulariser le courant du fleuve. Etant donnée une grande crue, la Louisiane peut en être la victime; en porter la responsabilité, jamais.

Au gouvernement général? Oui, sans doute, puisque, seul, il exerce l'autorité sur tous les Etats qui composent l'Union; puisqu'il a reconnu le Mississippi comme fleuve national; puisque, à ce titre, il en a pris charge; puisqu'il a, sous ia main, d'habiles et savants ingénieurs, qui peuvent mener l'œuvre à bien; puisqu'il a, dans son trésor, plus d'argent qu'il n'en faut pour faire face aux dépenses; puisqu'enfin il a toutes les ressources matérielles, intellectuelles et financières à sa disposition.

Pourquoi donc assistons nous à un si lamentable spectacle? Il est clair que le gouvernement de Washington a un devoir à remplir et qu'il ne le remplit pas du tout, qu'il le remplit mal ou insuffisamment.

Mais à part toute considération relative au mauvais vouloir, à l'esprit de parti, aux haines ou aux préjugés sectionnels qui n'ont que trop d'influence dans cette malheureuse affaire, il ressort, de tout ce dont nous sommes témoins, ce fait déplorable: que les Etats-Unis n'ont pas, au vrai sens du terme et comme on l'entend partout ailleurs, l'institution des travaux publics; elle leur fait défaut; ils ne semblent même pas avoir la conscience des fautes, des injustices dont ils se rendent coupables, à l'égard de certains Etats.

Voyez jusqu'où ils poussent, à cet égard, l'esprit de système. La construction des navires de guerre est celui de tous les travaux publics, dont les puissances maritimes, presque sans exception, se montrent les plus jalouses; ils en déploient le plus de zèle et dépensent le plus d'argent. C'est à qui aura les navires les plus beaux, les plus résistants, les mieux armés, les plus perfectionnés; c'est à qui établira les plus vastes chantiers de marine. Toutes tiennent à construire elles mêmes; c'est, uniquement, en cas de nécessité, qu'elles font appel à l'industrie privée. Il y a de trop gros intérêts, pour qu'elles puissent n'en fier à autrui; en cela, elles ont raison.

Ici, il en est tout autrement. Depuis plus de deux ans, le pays, sent qu'il n'a ni marine, ni chantier de marine; cela lui fait complètement défaut; il commence à en comprendre la nécessité. Après bien des négociations, bien des travaux, bien des pourparlers, le Congrès, s'étant enfin décidé à en établir un à la Nouvelle Orléans, la Commission chargée de faire des études sur ce sujet, s'était décidée en faveur de notre ville. Il n'y avait guère plus qu'à régler la question, en séance publique, et à voter, quand certains républicains éprouvèrent, tout à coup des scrupules. "La somme demandée est bien forte. Ne pourrait-on pas éviter une aussi forte dépense? Est-ce une très grande nécessité qu'un chantier de marine dans un port du Golfe?"

Puis vient l'opposition du secrétaire de la marine, qui combat, en principe, la création d'une pareille institution. Il voudrait tout livrer à l'industrie privée; il préfère le système des contrats accordés à des simples particuliers. Il paraît que l'on n'en a que encore assez des tracas de tous genres dont on a été victime, depuis tant d'années; que l'on n'est pas fatigué de mettre à l'essai des navires mal construits, ne répondant à l'attente ni du public, ni du gouvernement.

Ainsi va la politique, remettant, sans cesse, les choses au lendemain, jusqu'à ce qu'une grande catastrophe nous frappe à l'intérieur, ou qu'un grand danger nous menace à l'extérieur—auquel cas, nous serons, comme toujours, pris au dépourvu.

Nous avons foi en notre étoile; elle nous a été, jusqu'à présent, si favorable! Mais la science moderne est comme le Mississippi; elle grandit, tous les jours; elle a supprimé le temps, l'espace; elle est venue à bout de tous les obstacles; elle a des coups de foudre d'une soudaineté terrifiante, d'une puissance irrésistible. Nous pourrions bien être cruellement frappés au moment où nous le pensons le moins, si nous ne prénons pas nos précautions, d'avance.

L'établissement d'un chantier de marine, à la Nouvelle-Orléans va-t-il donc être indéfiniment ajourné, à cause des objections que soulèvent, contre le projet, les républicains et le secrétaire de la marine? Il faut espérer le contraire. Les délégués en voyage à Washington par notre Chambre de Commerce, qui déjà ont entendus par le comité des affaires navales; ils connaissent, à fond, le sujet qu'ils avaient à traiter; ils se sont montrés dignes de la confiance que notre communauté commerciale avait placée en eux; ils ont mécanti tous les arguments qu'on pouvait opposer à cette institution. Il est temps d'en finir avec ce système d'ajournement, de demi-mesures, d'incurie, en matière de travaux publics—système qui fait à l'Union une position si fausse, si inférieure vis-à-vis de l'étranger.

M. le Consul de France, Paul Déjardin, nommé consul-général.

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Dejardin, consul de France à la Nouvelle-Orléans, vient d'être nommé consul-général. C'est là une juste récompense des services rendus par lui dans la carrière consulaire, où il est entré à 20 ans et où il a fait un service actif, pendant 37 années consécutives, sans désemparer. Ces 37 années, il les passées, à peu près toutes, en Amérique. C'est même à Washington, pendant qu'il remplissait les fonctions de chancelier de la Légation, que lui est arrivé le terrible accident dont il ne s'est jamais complètement remis, et qui l'a laissé, depuis lors, dans un état maladif. Nous félicitons sincèrement M. le Consul de France du nouveau titre dont il vient d'être revêtu par son gouvernement. Il n'en reste pas moins, jusqu'à nouvel ordre, gérant, comme auparavant, du Consulat de la Nouvelle-Orléans, qu'il ne quittera pas de longtemps, nous l'espérons; du moins, bien qu'il ait droit à sa retraite, depuis plusieurs années.

La vitalité épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement restaurée par la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 29 mars:

Si le temps n'était pas si favorable au maintien des levées, les planteurs pourraient s'en plaindre. Les récoltes ont grand besoin de pluie, mais nous en aurons certainement bientôt, autant que nous en souhaitons. Le labour a été fait, partout, avec activité. Les champs sont ensemencés, et la campagne est redevenue verte, attendu que les cannes—plant et souches—ont poussé beaucoup plus vite qu'on ne pouvait s'y attendre.

Il a fallu semer de nouveau, le maïs, en bien des endroits, mais, lui aussi, pousse avec une grande rapidité.

On a conséquemment commencé du riz, mais, il n'y a encore aucun coton mis en terre.

—Nous avons, récemment, rencontré M. Alex. Davidson, directeur des travaux de l'habitation Pettibone, paroisse Ste Marie, dont M. John Peters est l'agent. Ils nous ont appris que les froids avaient fort peu endommagé les cannes. Presque toutes ont déjà repris et sont d'un beau vert. Il compte labourer, de nouveau, à la fin de cette semaine. Il y a, sur cette habitation, 275 acres de plant, 125 de souches; plus, 250 de maïs. Ayant la gelée, les souches avaient été travaillées et labourées, mais aucune n'avait été découverte; elles se sont trouvées parfaitement à l'abri du froid. L'an dernier, on a fait, à Pettibone, un million de barils de sucre; c'est la moyenne, depuis plusieurs années.

—Nous sommes sûrs de faire plaisir à nos lecteurs, en leur appréciant que la construction de l'usine centrale Franklin est, maintenant, une affaire réglée, décidée. Les travaux sont déjà commencés. On a commandé une grande partie des machines nécessaires, y compris un multiple effet Swanson, le plus puissant qu'il y aura en Louisiane; il sortira de la fonderie de Scott. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des progrès des travaux.

—Il y a beaucoup à espérer que le Sénat de Washington n'adoptera pas la réduction de 50 pour cent de droits sur les sucres—diminution proposée par le comité des voies et moyens de la Chambre.

Le professeur Stubbs avait raison, croyons nous, quand il a dit qu'il avait trouvé plus de démocrates en faveur de l'entrée en franchise, que de républicains en faveur de la protection.

C'est dans les représentants de l'ouest que nous avons la plus grande confiance. Si la réduction est adoptée, elle tue, du même coup l'industrie du sorgho et celle de la betterave. Comme s'a fort bien fait observer M. J. C. K. Hamilton, de la Cie sucrière du Nebraska: "Nous n'avons fait aucun dépenses que parce que nous tenions comme certain qu'il n'y aurait pas de réduction. Le comité des voies et moyens fuoue mal dans une de pitoyable situation."

Le prof. Denning, du Kansas, a affirmé que les représentants de cet Etat voteraient contre la réduction. M. Blank M. King, a ajouté que M. Disston est, maintenant, à Washington, occupé à combattre la réduction.

D'un autre côté, la Convention tenue, le 21 courant, à la Nouvelle Orléans, a adopté une protestation formelle rédigée par un comité de 10. Il y avait, dans ce comité, des banquiers, des planteurs, des négociants, des fabricants et marchands de machines, des artisans, des travailleurs des champs.

Cette protestation est fort bien faite; elle démontre, jusqu'à l'évidence, l'injustice de la mesure proposée par le comité des voies et moyens; elle ne laisse aucune objection sans réponse.

Elle est signée de MM. L. C. Keever, président; John Dymond, Philip Hirsch, H. C. Warmoth, J. C. Morrill, Wm C. Nimbis; Branch M. King, de la Floride; C. K. Hamilton, du Nebraska; G. W. Deming, du Kansas, et John M. Murphy. Elle représente donc quatre Etats, en y comptant la Louisiane.

—La gelée tout à fait extraordinaire qui a eu lieu, le 1, 2 et 3 mars, alors que les arbres étaient couverts de feuilles et que la sève était partout en plein travail, a fait plus de mal qu'on ne le croyait. La récolte des oranges a été réduite de moitié, et une multitude de jeunes arbres ont été gravement atteints. Toute la récolte de pêches est anéantie; il n'a survécu que bien peu de fleurs.

Les grenades sont été également détruites. Les figuiers semblent moins endommagés, attendu que les feuilles repoussent; mais le fruit sera retardataire et peu abondant. Les mespilus qui avaient déjà des fruits mûrs, en grande abondance ont souffert considérablement. Toutes les branches à fruit ont été tuées, sur une longueur de 1 ou 2 pieds.

—On nous écrit, de Lecompte, paroisse Rapides, à la date du 20 mars:

Après un hiver extraordinaire doux, mars nous a apporté les froids; il a été gelé, sur une épaisseur de 1/4, 1/2 et 3/4 de pouce. Depuis, nous avons reçu, en pluie, 2,9 pouces d'eau; toute la campagne a été inondée. Les sours d'eau ont monté; le sol est froid et humide. Si le temps ne remédie pas, la raison sera très endommagée. L'impression générale est que la gelée du 1er mars ne lui a fait que peu de mal.

Le maïs, nouvellement levé, a été tué; les légumes, et les plantes sérieusement endommagés, sinon complètement détruites.

—Le correspondant de la Station Hayes voudrait savoir pourquoi les planteurs sucriers ne laissent pas les souches en terre, sans y toucher, jusqu'à ce que tout danger de froid soit passé. Il faut le dire: la canne est une des plantes les plus absorbantes, une de celles qui épuisent le plus la terre. Si l'on n'en économise pas la culture de bonne heure; si l'on ne lui garpect pas de jouir de tous les bienfaits des fortes pluies du printemps, qui agissent, comme on le sait, fort activement sur la plante; si la terre n'a pas été bien travaillée, et le plus tôt possible—la canne ne germera pas.

On demande aussi pourquoi on ne rejette pas la terre autour de la plante, immédiatement après l'avoir découverte. C'est que le plant de canne est proprement la transplantation d'une bouture. Il est aussi difficile à la canne de germer sous terre, qu'à toute autre bouture. Nous savons tous combien il est difficile de faire germer une bouture du fruit sous terre.

Il n'y a jamais plus de 25 pour cent des "yeux" plantés qui voient jamais le jour.

Dans beaucoup de régions tout-à-fait chaudes, on coupe la canne d'une longueur de deux "yeux;" on en place une sous terre et un autre, au-dessus.

On ne peut suivre cette méthode, en Louisiane, à cause des hivers, qui y sont trop froids.

—Nous sommes enchantés, ici, de l'arrivée de M. A. S. Burr et de sa famille, qui viennent de Bureuet, Illinois. M. A. S. Burr avait acheté la petite habitation sucrière Cordey, à M. C. L. Robinson, en janvier 1889. M. J. L. Compton, son beau-père, occupe la ferme et la cultive. M. Burr et sa famille ont fui le froid, le glacial hiver de l'Illinois, et ils sont venus passer plusieurs mois dans notre Etat où nous avons un climat semi-tropical.

—La délégation de la Louisiane, à Washington, essaie de gagner des adversaires à la réduction du tarif sur le sucre.

—On assure que, parmi les républicains, deux surtout, MM. Mansur, de la Pennsylvanie, et Faranhar, de New-York, ont déclaré qu'ils voteraient contre l'article projeté qui frappe le sucre.

Le *Mechacebé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 29 mars:

Le fleuve baisse graduellement ici, et les habitants s'en trouvent beaucoup soulagés, mais si ceux de la rive gauche peuvent relâcher un peu leur vigilance sur la levée du fleuve, ils ont à combattre contre les progrès de l'eau en arrière, à protéger leurs champs par de fortes levées, et à se munir de désséchements.

L'eau de la crevasse de Nita s'est répandue, cette semaine, dans notre paroisse, et après avoir empli les cyprières, elle a envahi les champs. La partie reculée de presque toutes les habitations de la rive gauche est, en ce moment, couverte d'eau, et sur plusieurs de celles de la partie supérieure de la paroisse, des pièces de culture sont submergées. Déjà l'eau atteint le niveau de celle de la crevasse du Bonnet Carré, et l'on craint qu'elle ne le dépasse et cause des dommages considérables.

—Dimanche dernier, au moment où M. Alexandre Davant revenait de la Fresnière, un individu embusqué un peu en arrière du moulin à bardeaux de MM. Chaffe & Athens, a fait feu sur lui et l'a frappé au poignet gauche, d'une chevrotine. Il a reconnu dans son assaillant un homme de couleur qui demeure à la Frontière, qui a été arrêté, et qui dit se nommer Thomas Hunter.

Mercredi matin, à 8 heures, un de nos concitoyens les plus estimés—M. Athanase Périllous junior—rendait le dernier soupir après trois semaines de maladie. Sa mort a affligé la communauté entière, qui avait pu apprécier ses belles qualités, car il était bon, généreux, laborieux, et son noble cœur lui faisait des amis de tous ceux qui l'approchaient. Une foule nombreuse de parents et d'amis a suivi, jeudi matin, à l'Eglise St-Pierre, les restes du défunt.

Athanase Périllous n'avait que 25 ans—l'âge où la vie, pleine d'illusions, a le plus de charmes. Il faisait partie de l'organisation des Chevaliers d'Honneur de cette paroisse, et ses confrères l'ont accompagné au champ de repos.

A sa famille si durement éprouvée par cette perte, nous offrons nos plus sincères compliments de condoléance.

Germania Savings Bank.—On verra plus loin l'état de situation de cette institution, la vieille de ses affaires le 31 mars. Ceux-ci sont des chiffres qui doivent gagner à l'institution la confiance publique. En effet, les dépôts sont nombreux, ils s'élèvent à $1,100,999 et le minimum qu'ils soient, on les y reçoit

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

Les croyants en l'abstinence absolue ont, enfin, un tonique, un fortifiant qui ne contient pas d'alcool: le remède de la nature, le "Acid Iron Earth."

ITALIE.—LA SUREXCITATION DES OUVRIERS A MILAN.—L'INTERPELLATION BONFANDINI SUR LA MISSION DU GÉNÉRAL WALDERSEE.—LA POUDRE SANS FUMÉE.—Le *Temps* nous apporte la dépêche particulière suivante:

Milan, 14 mars, 10 heures.

La surexcitation des ouvriers va en croissant. Tous ont épuisé leurs petites économies, et ils sont à la veille de ne plus avoir même un morceau de pain.

Le comité de secours a épuisé ses subsides et va être probablement dissous.

Malgré les promesses ministérielles, les usines sont toujours fermées, et, hier encore, à Saronno, un établissement a fait congédier son personnel, mettant ainsi 500 ouvriers de plus sur le pavé.

Pour la seule corporation des mécaniciens, les victimes de la crise sont au nombre de plus de 3,000. Tous sont calmes jusqu'à présent.

Le nombre des maçons sans travail est plus considérable encore. Ils avaient voté, hier, une grande réunion, mais, craignant que des troubles ne se produisent, l'autorité a cru devoir la dissoudre. Cette mesure a eu pour effet de produire un grave mécontentement pendant toute l'après-midi. De nombreux groupes n'ont cessé de circuler sur la place Cortello.

Une dépêche de Rome, 12 mars, annonce que M. Crispi est fort inquiet de l'interpellation annoncée de M. Bonfandini, député de la Droite, sur la mission du général Waldersee vient de remplir en Italie.

M. Bonfandini a annoncé à ses amis que, outre autres arguments, il invoquerait le souvenir de Les Marmora qui, avec plus de dignité que M. Crispi, refusa, en 1866, les tentatives faites alors par l'état major prussien pour diriger en maître les opérations de l'armée italienne, comme vient de le faire M. de Waldersee.

La Chambre italienne a adopté un crédit de 17,500,000 fr. pour la fabrication de la poudre sans fumée et la construction d'une nouvelle poudrerie.

ESPAGNE.—ÉTABLISSEMENT DE LA PROCÉDURE D'ARBITRAGE DANS LES LITIGES INTERNATIONAUX.—Le sénateur A de Marcoartu a déposé, le 12 mars, en son nom et au nom de plusieurs de ses collègues, une proposition tendant à établir la procédure d'arbitrage dans les litiges internationaux.

Voici le texte de cette proposition:

"Le gouvernement est autorisé à procéder à la négociation des traités d'arbitrage généraux ou spéciaux avec les pays civilisés dont l'indépendance et l'égalité sont reconnues. Ces traités ont pour but de résoudre pacifiquement tous les différends internationaux n'ayant pas de rapport avec l'indépendance et le régime gouvernemental de l'Etat."

LES ARMEMENTS DE L'ALLEMAGNE.—Une dépêche de Berlin, 14 mars, nous apprend que ce n'est plus d'une augmentation de 60 batteries pour l'artillerie de campagne qu'il s'agit, mais d'une augmentation de 74. La *Post*, pour justifier ces accroissement, fait remarquer que la France et la Russie ont plus de batteries et de canons que l'Allemagne.

PROTECTED INDUSTRY

Mother.—Come in out of the snow. You'll get your death of cold from wet feet

Children.—Mother, our shoes can't get wet; you forgot that we have

Wolff's ACME Blacking

on them, and water can't go through.

WOLFF & RANDOLPH, Philadelphia.

The Best Blacking for Men, Women and Children.

LA CONSERVATION DES VIANDES, A PARIS, EN TEMPS DE SIÈGE.—On connaît les travaux effectués, simultanément, par le ministère de la guerre et la ville de Paris, en vue de l'approvisionnement de la population civile de Paris en temps de guerre.

La commission municipale de ravitaillement, propose l'établissement d'entrepôts frigorifiques pour la conservation des viandes, qui serviraient soit pour consommation ordinaire, soit en cas de siège.

Le service ordinaire comporterait l'installation d'entrepôts frigorifiques dans les halles et marchés pour recevoir, pendant les grandes chaleurs, les produits destinés à l'alimentation parisienne.

Le service extraordinaire serait assuré par des installations analogues dans les abattoirs. Les appareils seraient disposés pour pouvoir congeler une quantité totale de 10,000 quintaux de viande abattue dans les 24 heures.

Une discussion s'est ouverte, le 12 mars, au conseil municipal—discussion à laquelle ont pris part MM. Deligny, René Saint-Martin, le secrétaire général de la préfecture de la Seine, Muze et Alfred Lamouroux, qui, tous, sont d'accord pour reconnaître l'utilité du principe de cette création. Le conseil n'a pas voulu, toutefois, accepter les conclusions du rapport de M. Deligny, qui ne sont pas assez précises et qui demandent un complément d'études. Il a donc prié la direction des travaux d'établir des plans et devis, et de continuer les négociations déjà entamées avec le ministre de la guerre, pour déterminer la participation de l'Etat dans la dépense.

UNE REPRÉSENTATION SILENCIEUSE.—A l'asile des sourds-muets situé sur la route d'Old-Kent, près de Londres, on a donné une représentation théâtrale unique en son genre, et du plus haut intérêt. M. le docteur Elliott, le directeur de l'institution, a écrit une sorte d'adaptation de *Richard III*, qui, sous sa direction, a été jouée par quelques élèves, devant le lord-maire et sa femme.

Cette étrange représentation prouve l'efficacité de la méthode orale pure. Les jeunes acteurs ont dit leurs rôles d'une façon absolument distincte, mais comme ils pourraient faire un étranger parlant l'anglais, et donnant, rigoureusement, à chaque syllabe, l'accent qui lui convient.

LA MARÉE FORCE MOTRICE, AUX ETATS-UNIS.—Nous avons déjà annoncé qu'un ingénieur de Boston—M. Rankin—aurait résolu le problème de l'utilisation des marées comme force motrice. Il paraît que son invention est des plus simples et qu'elle permettrait de fournir, avec une économie de 75 0/0 sur les prix actuels, les forces nécessaires à l'éclairage électrique, à la traction des tramways et à l'actionnement de toutes les usines de la ville.

Une Société est déjà constituée pour l'exploitation de ce procédé.

DE ROALDES.—Decédé à Libreville (Gabon-Congo) à l'âge de 21 ans, GASTON DE ROALDES, natif de cette ville, plus jeune fils du Dr Abel De Roaldes et de feu Coralie de Folmont.

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE,
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.
Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Cognac et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRAMB,
Oakville comté Napa, Californie.
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
21mars— 150 rue Royale, près St Pierre.

Avis au public.

Madame AMANTINE NUÈZE ayant quitté de chez moi, je ne serai pas responsable des dettes qu'elle pourrait contracter.
1 avril—1f JOHN KARCHER.

Annonces spéciales.

Ayant augmenté nos facilités pour exécuter des travaux de grandes dimensions les membres soussignés de l'ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE LA NOUVELLE ORLEANS continuent à donner un grand portrait au crayon par chaque douzaine de photographies cabinet.
F. GUEN SIMON, 21 rue Hospital et 183 rue Canal.
G. MOSES, 121 rue Canal.
C. H. ADAMS, 145 rue Canal.
SOUTH ART GALLERY, 113 rue Canal.
C. T. Vasni directeur 113 rue Canal.
LOUIS ROBIRA, 215 rue Royale.
W. W. WASHBURN, 111 rue Canal.
1er avril—1m 4 5

ETAT DE SITUATION TRIMESTRIEL
DE LA
Banque d'Epargnes Germania,
No. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 mars 1890

ACTIF.

Actions et bons	$206,334 75
Prêts sur hypothèque	99,282 93
Prêts à échéance (avec dépôts de titres comme garantie)	2,800 75
Prêts sur demande—garantis par dépôts de titres (collateraux)	645,613 65
Dépenses courantes et taxes payées	3,504 60
Comptant	$140,336 12—143,783 67
Divers comptant	3,416 56
	$1,241,319 25

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Prêts non divisés	67,707 91	63,707 91
Moins les dividendes payés aux actionnaires, le 2 janvier 1890	4 000	
Réserve pour taxes non payées		4,000 00
Intérêts payés		11,730 85
Dépôts sujets à demande		1,101,440 49
Dividendes non payés		440 —
		$1,281,319 25

Je certifie que le tableau ci-dessus est vrai et correct.
G. A. D. BLAFFER, Caissier.
Correct: Attesté—
J. E. MERILH,
J. HASSINGER.
1er avril—1f

VIN GALLEGOS,
50 CENTS LE GAL.
HENRY L. VILLERE
Avec E. Deléry, Pharmacien,
535 Dauphine, coin Kerlerec,
Propriétaire du célèbre "Fébrifuge Indien" du Dr Charles Deléry.
Sept—1an—Dim Mar Jeu

JULES DOMECQ,
Successeur de Grouchy & Domecq
Pâtissier, Confiseur, Restaurateur.
165 Canal, entre Bourbon et Dauphine
J'ai l'honneur d'annoncer à ma clientèle et au public en général que je ferai, le 27 courant dans le vaste et confortable local, récemment construit au No 165 rue du Canal, l'ouverture de mon nouvel établissement.
On y trouvera toujours les pâtisseries les plus fines, candis, bonbons français crèmes, cordiaux de choix, en un mot tout ce qui se rattache à une confiserie de premier ordre.
Un salon de lunch pour dames et messieurs, ainsi qu'un restaurant où les mets et les vins les plus fins seront servis à des prix modérés. Une ligne de tramway passe devant la porte.
Les prix seront débitées les liqueurs les plus variées et de meilleures qualités.
Il y aura à la disposition des familles, des salons particuliers au premier étage.
J'aurai toujours en stock un assortiment complet de conserves alimentaires, pâtés, truffes, asperges, pâtes, etc. Vins fins Bordeaux Bourgogne, Champagne, Sherry etc. Whiskies, Cognacs et liqueurs de la célèbre maison Léon Lamothe.
Le service de l'établissement sera fait par un personnel choisi.
Les commandes pour soirées, mariages, soupers, etc., exécutées avec soin, célérité et à des prix raisonnables. Toute commande sera livrée sans faute.
Respectueusement,
25 mars—dim mar jeud Jules Domecq.

Magasin du Bon Marché
F. ADRIEN BRUNET
Horloger, Bijoutier, Joaillier,
—Marchand de—
Montres, Pendules, Orfèvrerie, Lunettes, Diamants et Bijouterie de toute description.
133 - RUE ROYALE - 133
Canes et ombrelles à poignées d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents.
14 déc—1 an

Vous Sentez-Vous
Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau salée et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,
"La Vie du Corps."
Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes?
La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance:
G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit: "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."
Le Dr. Eugène I. Hill, 36 Sixth Ave., New-York, dit: "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."
La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c., et est, conséquemment la meilleure
Médecine du Printemps et de Famille en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."
Ayer's Sarsaparilla,
Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Cie, Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE.
A partir du 1er octobre 1889.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux réconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET.
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'6 dites formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de pièces artificielles.

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Lafayette Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction, adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

TH. ROTHENBILDER, Secrétaire. HY. LOCHTE, Président.
16mars—16 au 22 avr 1.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Weckerling Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 6 mars 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

JOS. WECKERLING, Secrétaire. THEO. BREMMER, Président.
16 mars—16 au 22 avril

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Pelican Brewing Company sont par le présent avis notifiés que conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 5 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

J. LANGLESS, Président.
CHAS. CHUMACHER, Secrétaire.
16 mars—au 22 avril

Nouvelle Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Louisiana Brewing Company sont par le présent avis notifiés que, conformément à une résolution adoptée par le bureau de direction à une réunion tenue le 12 mars 1890 une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie le vingt-deuxième jour d'avril 1890 à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de cette compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

F. W. DIELMANN, Président.
H. ENGELHARDT, Secrétaire.
16 mars—1m au 22 avril

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1890.

Les actionnaires de la Southern Brewing Company sont par ce présent avis notifiés que, conformément à une résolution du bureau de direction adoptée à une réunion tenue le 27 février 1890, une réunion générale des actionnaires est convoquée au bureau de la compagnie, le vingt-deuxième jour d'avril 1890, à 11 heures A. M., pour décider s'il convient de liquider les affaires de la compagnie et disposer de son actif le cas échéant.

F. BLAISE, Président.
E. PRAGST, JR., Secrétaire.
16 mars au 22 avril

LEON QUEYROUZE,
"GROCERY" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, spécialité pour le jeu du trémolo. Ces pianos ont vraiment un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company et Cie d'Orléans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET, PIERRE POUTZ, H. GALLY, D. FATIO, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, V. G. VINCENT, JULES TUYES, E. LABOUSSINI, GUS. FITOT, J. W. HINCKS.
25 20f

C. LAZARD & Cie
ES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Pe